



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Montpellier pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

Baccalauréat Professionnel
« Sécurité – Prévention »

Session 2010

E 1
CADRE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PRÉVENTION

SUJET E1 n° 10-02

Dossier 1	19 points
Dossier 2	21 points
Dossier 3	20 points
<hr/>	
Total	60 points

Consignes de réalisation de l'épreuve :

Répondre directement sur ce document que vous remettrez dans sa totalité en fin d'épreuve dans la copie double « modèle Éducation Nationale » qui sert de chemise au dossier travail.

DURÉE : 3 heures

Pilotage National	Session : 2010	Code : 1006 SP ST 11
Examen : Baccalauréat Professionnel « Sécurité – Prévention »		
Épreuve écrite : E1 Cadre de la sécurité et de la prévention		
SUJET n° 10-02	Durée : 3 heures	Coefficient : 3
		Page 1 sur 14

"Drogue du violeur". Une Briochine propose une parade

Une jeune barmaid de Saint-Brieuc milite pour l'adoption de couvercles de verres dans les bars. Objectif : protéger des consommatrices parfois droguées à leur insu.

Une Briochine âgée de 25 ans, Shady Youssef-Mémar, milite pour que les bars de nuit et les discothèques placent des «capuchons» sur les verres de leurs clients, et surtout de leurs clientes. Cela n'a rien d'une blague: Shady, qui travaille dans un bar du chef-lieu costarmoricain, dénonce la montée d'un phénomène inquiétant. «J'ai recensé six cas de jeunes filles ou de jeunes femmes qui, entre juin et septembre derniers, ont été droguées à leur insu et se sont retrouvées dans des situations scabreuses», détaille-t-elle.

«Trou noir»

L'un des faits survenu le 4 juillet, a été enregistré par les gendarmes et relaté dans nos colonnes. Une jeune femme s'était retrouvée au petit matin, nue, hébétée, dans un champ, à Plérin.

Son dernier souvenir remontait à quatre heures plus tôt, alors qu'elle se trouvait en compagnie de quelques amis, dans un bar de Saint-Brieuc. Elle parlait ensuite de «trou noir». Les examens et analyses effectués sur sa personne révélaient que, d'une part, elle avait eu une relation sexuelle et que, d'autre part, elle avait absorbé de la benzodiazépine, un sédatif connu pour ses propriétés amnésiantes (qui fait perdre la mémoire). Or, la jeune femme n'était pas sous traitement. Son agresseur présumé, qui a reconnu une relation sexuelle prétendument consentie avec la victime, a été incarcéré.

Verres sans surveillance

Les autres affaires sont restées inconnues du public. Mais Shady est formelle. Elle évoque notamment la situation d'une jeune mère de famille qui a connu une mésaventure similaire, mais refuse de porter plainte. Dans les deux cas, les victimes assuraient avoir consommé modérément de l'alcool, et s'être subitement senties «très fatiguées», sans les manifestations habituellement liées à l'ivresse.

45.000 € nécessaires

«L'utilisation de GHB, dite «drogue du violeur» et de kétamine, un anesthésiant employé en médecine vétérinaire, est en pleine expansion à Saint-Brieuc. Ces substances sont versées discrètement dans les verres de consommatrices repérées, surtout en discothèque, lorsqu'elles se trouvent sur la piste de danse», assure Shady. La police, contactée, ne confirme pas l'ampleur du phénomène. Shady propose une parade: le couvercle sur les verres, comme dans les fast-foods.

«Cela se fait déjà dans certaines villes», dit-elle. Mais pas question d'alourdir les charges des patrons de bar. Shady estime que la collectivité doit investir, pour protéger à la fois la population et une activité économique menacée par cette forme d'insécurité. «Pour l'ensemble des bars de nuit et discothèques de la région briochine, il faudrait 150.000 couvercles réutilisables, soit environ 45.000 €», calcule la jeune femme. Seule, pour l'instant, dans son combat, elle espère obtenir prochainement le soutien de l'association « Ni putes, ni soumises », et convaincre les élus concernés.

Source : Le télégramme.com 9 décembre 2009

Pilotage National	Session : 2010	Code : 1006 SP ST 11
Examen : Baccalauréat Professionnel « Sécurité – Prévention »		
Épreuve écrite : E1 Cadre de la sécurité et de la prévention		
SUJET n° 10-02	Durée : 3 heures	Coefficient : 3
		Page 14 sur 14

Le GHB est un sédatif puissant, entraînant chez les usagers un sommeil profond pseudo-comateux qui peut durer plusieurs heures. Ils peuvent vomir pendant leur sommeil et s'étouffer. Au cours de ce sommeil, des convulsions peuvent parfois se produire et inquiéter les autres au point où ils amèneront l'usager au service des urgences d'un hôpital.

La forme liquide du GHB permet de le glisser dans des boissons. Ses effets sédatifs empêchent les victimes de résister à une agression sexuelle. C'est pour cette raison que le GHB a été appelé "drogue du viol" par les médias. Le GHB entraîne également une amnésie, ce qui veut dire que lorsque la drogue a fini d'agir, son usager risque de ne pas se souvenir de ce qui s'est passé. Surveillez votre boisson dans les parties ou dans les bars.

Le GHB peut présenter des interactions médicamenteuses dangereuses avec certains médicaments comme les inhibiteurs de protéase utilisés pour traiter le VIH. Conduire ou faire fonctionner des machines sous l'effet du GHB ou de toute drogue accroît le risque de blessure corporelle tant pour l'usager que pour les autres.

Le GHB peut-il créer une dépendance ?

La consommation régulière de GHB peut entraîner une dépendance physique. Son arrêt brusque entraîne des crises d'angoisse, des tremblements, de l'insomnie et d'autres effets secondaires désagréables et potentiellement dangereux comme de l'hypertension et une paranoïa accompagnée d'hallucinations. Les personnes ayant développé une accoutumance devraient s'adresser à leur médecin pour faciliter le sevrage.

Quels sont les effets à long terme du GHB ?

Comme très peu de recherches ont été faites, les effets à long terme ne sont pas connus.

Vous êtes sapeur pompier volontaire au centre de secours principal de Riom (63). Vous commencez votre service ce jour à 8 heures.

DESCRIPTION DE LA SITUATION PROFESSIONNELLE

Vous êtes de permanence, en compagnie des sapeurs pompiers A. DUPONT et E. CHAVAL affectés au même véhicule.

À 8 h 30, à la suite d'un appel sur le 112, le centre de secours reçoit un ordre d'opération du Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (CODIS) pour une intervention sur la voie express reliant Riom à Clermont-Ferrand à hauteur du centre d'essai des pistes Michelin. Cet accident de voie publique implique un seul véhicule avec trois personnes à bord.

Vous arrivez les premiers sur place et vous procédez immédiatement au balisage de la zone d'intervention. Vous constatez qu'un véhicule léger, type berline, est encastré dans la glissière de sécurité côté bande d'arrêt d'urgence. Le conducteur est inconscient, le passager avant est légèrement blessé et le passager arrière est indemne.

L'équipe du Service d'Aide Médicale d'Urgence (SAMU) arrive sur les lieux et porte les premiers soins au conducteur du véhicule.

Vous allez chercher un brancard dans le Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV) et vous apercevez le passager indemne en train de fouiller, dans le véhicule du SAMU, laissé sans surveillance. Ce dernier s'empare d'une boîte et vous voyant, surpris, la lâche. Vous constatez que celle-ci contient du Gamma-HydroxyButyrate (GHB).

Vous décidez d'appréhender cet individu. Vous le conduisez auprès de l'équipage de police qui est arrivé entre temps sur les lieux de l'intervention et qui le prend en charge. Il s'agit du dénommé J. LEMOU âgé de 20 ans.

Pilotage National	Session : 2010	Code : 1006 SP ST 11	
Examen : Baccalauréat Professionnel « Sécurité – Prévention »			
Épreuve écrite : E1 Cadre de la sécurité et de la prévention			
SUJET n° 10-02	Durée : 3 heures	Coefficient : 3	Page 13 sur 14

Pilotage National	Session : 2010	Code : 1006 SP ST 11	
Examen : Baccalauréat Professionnel « Sécurité – Prévention »			
Épreuve écrite : E1 Cadre de la sécurité et de la prévention			
SUJET n° 10-02	Durée : 3 heures	Coefficient : 3	Page 2 sur 14

Vous connaissez... Le GHB

Noms communs : G, ecstasy liquide, Liquid X, "Grievous Bodily Harm"

Qu'est-ce que le GHB ?

Le GHB (Gamma-hydroxybutyrate) est produit naturellement dans le corps humain en très petites quantités. Quand il est consommé de manière récréative, en particulier avec de l'alcool ou d'autres drogues, il peut être extrêmement dangereux. Le GHB est un déprimeur du système nerveux central. Cela veut dire qu'il endort et ralentit la respiration et le rythme cardiaque.

Le GHB a été fabriqué pour la première fois en laboratoire en 1960. Il a été utilisé comme anesthésique expérimental, et pour le traitement des troubles du sommeil et du sevrage alcoolique.

Avant d'être interdit, le GHB était vendu dans les magasins de diététique aux États-Unis. Il était censé favoriser le développement musculaire, brûler les graisses et augmenter les performances sexuelles. Certains le considéraient comme un substitut " sûr " de l'alcool et des somnifères habituels. À l'heure actuelle, la possession, le trafic, l'importation ou la fabrication du GHB sont illégaux au Canada et aux États-Unis.

Quelle est l'origine du GHB ?

Le GHB est fabriqué dans des laboratoires clandestins. Son procédé de fabrication et sa composition chimique varient d'un laboratoire à l'autre, de même que la puissance et la pureté du produit final.

À quoi ressemble le GHB ?

Sous forme liquide, le GHB ressemble à de l'eau. Il est inodore, insipide ou très légèrement salé ou a un goût de solvant qui peut être facilement masqué. Habituellement le GHB est vendu sous forme liquide dans de petites fioles. On le trouve également sous forme de poudre blanche ou de gélules.

Qui prend du GHB ?

Ces dernières années, le GHB s'est répandu comme " drogue de club " parmi les jeunes en raison de ses effets euphorisants et sédatifs. Certains culturistes continuent à l'utiliser, persuadés qu'il stimule les hormones de croissance. Le GHB a également été utilisé afin de faciliter l'agression sexuelle.

TRAVAIL 1.4

Énoncez et précisez le cadre légal en citant l'article et ses éléments qui permet au sapeur pompier d'interpeller l'individu.

Réponse :

.....

TRAVAIL 1.5

Indiquez le cadre juridique d'enquête dans lequel les policiers vont intervenir à la suite de l'interpellation. Justifiez votre réponse par rapport à la situation.

Réponse :

.....

TRAVAIL 1.6

Retrouvez, dans le tableau ci-dessous, le terme adapté à chaque description

Description	Terme
Ensemble des procès verbaux et des rapports qui constituent une affaire
Premier acte judiciaire d'une affaire pénale
Autorité qui dirige l'action de la police judiciaire

TRAVAIL 3.4

Donnez le numéro d'appel que les P.T.T (aujourd'hui France Télécom) ont attribué en 1932 pour l'alerte des Sapeurs Pompiers.

Réponse :

.....

TRAVAIL 3.5

Citez le texte qui a rendu obligatoire la départementalisation des services d'incendie et de secours

Réponse :

.....

TRAVAIL 3.6

Donnez la signification du CASDIS et son rôle.

Réponse :

.....

TRAVAIL 3.7

Décomposez les étapes du délai d'intervention des sapeurs pompiers entre le moment où une personne compose le numéro d'alerte et l'arrivée des secours :

Réponse :

.....

TRAVAIL 2.2

Identifiez les différentes juridictions de l'ordre judiciaire en complétant le tableau ci-dessous. :

Réponse :

L'ORDRE JUDICIAIRE			
JURIDICTION DU 1ER DEGRÉ – 1ER JUGEMENT			
Juridictions civiles	Juridictions spécialisées	Juridictions pénales	Juridictions pour mineurs
.....
Tribunal d'instance	Tribunal des affaires de sécurité sociale	Tribunal pour enfants
.....
.....	Tribunal paritaire des baux ruraux
JURIDICTION DU 2ÈME DEGRÉ			
.....			
.....			
JURIDICTION SUPÉRIEURE			
.....			

TRAVAIL 2.3

Rédigez en une dizaine de lignes, à partir des documents numéro 1 et 2, les formes du GHB, les différentes appellations attribuées et les sensations procurées en fonction de la dose consommée.

Réponse :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

TRAVAIL 2.4

Précisez l'autre substance, en pleine expansion dans les soirées et surtout dans les discothèques, aux effets similaires à ceux du GHB.

Réponse :

.....
.....

TRAVAIL 2.5

Proposez cinq réponses, à partir des documents et de votre réflexion, pour éviter d'être victime de cette « drogue du violeur ».

Réponse :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

DOSSIER 3 (20 points)

TRAVAIL 3.1

Monsieur J .LEMOU est exposé à une menace soudaine, mettant en jeu son intégrité physique et/ou psychique, il présente immédiatement de façon quasi réflexe une réaction d'alarme, de mobilisation et de défense qui lui permet de faire face à cette situation inopinée. Nommez cette réaction.

Réponse :

.....
.....

TRAVAIL 3.2

Citez quatre réactions déclenchées par le système nerveux et/ou hormonal de Monsieur J. LEMOU.

Réponse :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

TRAVAIL 3.3

Citez l'organe opérationnel du S.D.I.S en précisant ses missions

Réponse :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....